

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS 2016



SOMMAIRE

- I** QUI PEUT VENIR A SAINT-CYR-SUR-MER ?
- II** QUELS TYPES DE RESIDENTS SONT RECUS A SAINT-CYR- SUR-MER ?
- III** QUEL EST LE COUT DU SEJOUR ?
- IV** QUELLES DEMARCHES ENTREPRENDRE POUR ENTRER A SAINT-CYR ?
- V** QUELS SERVICES VOUS SERONT FOURNIS PAR L'ETABLISSEMENT ?
- VI** COMMENT ACCEDER A SAINT-CYR ?

RESD 002

EHPAD MGEN - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes de SAINT CYR SUR MER - [Page 1 sur 5](#)

Route de Marseille CD 559 - 83 270 SAINT CYR SUR MER - Tél : 04 94 26 78 00 - Fax : 04 94 26 78 08

M.G.E.N Action Sanitaire et Sociale, N° 441 921 913, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du code de la mutualité

I - QUI PEUT VENIR A SAINT-CYR-SUR-MER ?

L' EHPAD MGEN de Saint-Cyr-Sur-Mer est ouvert à tous les Assurés Sociaux dépendants, âgés de plus de 60 ans. Une priorité est donnée aux personnes originaires du VAR. Les résidents sont accueillis pour des séjours PERMANENTS. Les séjours temporaires sont étudiés au cas par cas en fonction des disponibilités de l'EHPAD.

La Mutuelle Générale de l'Education Nationale a édifié l'établissement et en assure la direction et le fonctionnement. Ses adhérents ou ayants droit y sont donc les bienvenus.

II - QUELS TYPES DE RESIDENTS SONT RECUS A SAINT-CYR- SUR-MER ?

Notre Etablissement est destiné à l'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes. Il se compose de plusieurs services répartis en deux bâtiments principaux :

A – BÂTIMENT *Les Mimosas*

Ce bâtiment comprend 53 lits répartis sur 3 niveaux, desservis par un ascenseur. Un second ascenseur dessert seulement les premier et deuxième étages.

Les Mimosas dispose également de 28 places en PASA (pôle d'activité et de soins adaptés).

B – BÂTIMENT *Les Oliviers*

Ce bâtiment comprend 86 lits répartis sur 3 niveaux, desservis par deux ascenseurs.

Chaque étage constitue un « service ». Dans ce bâtiment, nous recevons des personnes atteintes d'affections chroniques stabilisées, de démences séniles, grabataires ou ayant des problèmes d'ordre social très importants. Un secteur protégé à accès contrôlé de 17 lits est installé au rez-de-jardin.

III – QUEL EST LE COUT DU SEJOUR ?

Pour 2016, le Conseil d'Administration de la MGEN a arrêté le tarif HEBERGEMENT à :
72,96 Euros par jour.

Ce tarif comprend différentes prestations :

- **administration générale** : personnel de direction et personnel administratif
- **accueil hôtelier** : coût de la chambre proprement dite
- **restauration** : petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner et boissons non alcoolisées
- **entretien** : nettoyage de la chambre, fourniture et entretien du linge de table, de toilette et des draps, lavage et repassage du linge personnel (sous réserve qu'il soit clairement identifié), des bâtiments et des espaces verts
- **animation de la vie sociale** : personnel d'animation et fournitures consommables

Le tarif DEPENDANCE est fixé par le Conseil Général du VAR. Pour 2015, il a été arrêté aux valeurs suivantes :

Tarif GIR 1 – GIR 2 : **22.90 Euros** par jour

Tarif GIR 3 – GIR 4 : **17.18 Euros** par jour

Tarif GIR 5 – GIR 6 : **6.54 Euros** par jour

(Tarifs 2015 communiqués par l'Arrêté de Tarification du Conseil Général 83 - Application au 1^{er} mai 2015).

La détermination du tarif que vous aurez à acquitter est issue d'une évaluation de votre degré de perte d'autonomie. Pour ce faire, une équipe pluridisciplinaire (infirmière, kinésithérapeute, ergothérapeute et aide soignant) remplit une grille d'évaluation d'autonomie multicritères (cohérence, orientation, toilette, habillage, élimination, transferts, déplacements à l'intérieur et à l'extérieur, communication à distance..) avec différentes variables. Cette opération détermine l'appartenance à un Groupe Iso-Ressources, de 1 (totalement dépendant) à 6 (autonome). Cette évaluation est validée par le médecin coordonnateur.

L'évaluation des résidents est revue régulièrement en cours de séjour. Il peut donc y avoir des modifications de tarif après l'admission pour tenir compte de l'évolution de l'état de dépendance (à la hausse comme à la baisse). Cette révision est annuelle.

Dans tous les cas où le résident est classé en Groupe Iso-Ressources (GIR) de 1 à 4, il lui est vivement recommandé de solliciter l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie. Cette demande est à présenter au Conseil Général du département où le résident est domicilié avant son entrée en institution.

Le résident doit donc acquitter le prix de l'hébergement et le tarif correspondant à son classement GIR. En cas de bénéfice de l'APA, le tarif GIR 5-6 reste à charge (ticket modérateur applicable, sauf prise en charge partielle ou totale par certains départements).

En cas de dépendance totale (GIR 1-2), les mutualistes MGEN peuvent constituer un dossier de demande de participation aux frais de séjour auprès de leur section.

IV - QUELLES DEMARCHES ENTREPRENDRE POUR ENTRER A SAINT-CYR ?

Les candidats à l'admission qui souhaitent obtenir un séjour PERMANENT ou TEMPORAIRE, doivent remplir un dossier de demande d'admission fourni par l'établissement, et à lui retourner directement.

La partie médicale du dossier doit exclusivement être remplie par le médecin traitant ou hospitalier.

Le dossier parvenu à l'établissement est examiné. Après avis médical favorable, le Directeur prononce l'admission en fonction des places disponibles. Le délai d'attente peut être très variable suivant les époques et le secteur d'accueil prévu, de quelques jours à plusieurs mois

V - QUELS SERVICES VOUS SERONT FOURNIS PAR L'ETABLISSEMENT ?

Outre les services classiques que vous pouvez trouver dans une collectivité : restauration, animation, hôtellerie, veuillez noter les points suivants :

1. Il est possible d'organiser des régimes alimentaires pour des affections médicalement reconnues (diabète, insuffisance rénale, ...).
En dehors de ces cas, il n'existe pas de menus à la carte bien que nous soyons attentifs aux goûts alimentaires des résidents.
2. Le blanchissage du linge personnel est inclus dans le prix. **Le marquage du linge est effectué par procédé thermo technique à la charge de l'Etablissement.**
Les draps, traversins, oreillers, serviettes de table et toilette, draps et peignoir de bain, couvertures sont fournis.
Les frais de nettoyage à sec (pressing) et de retouches sont à la charge du résident.
3. Les chambres sont toutes individuelles.
Dans la mesure du possible, nous mettons à disposition des couples des chambres contiguës mais non communicantes.

Toutes les chambres sont dotées des commodités suivantes :

- Sanitaires complets (douche, lavabo, W-C.)
- Armoire de toilette
- Miroir
- Rampes de maintien, barres de maintien
- Armoire de rangement pour le linge avec penderie
- Téléphone avec accès direct à l'extérieur en permanence (une facture détaillée est remise chaque mois).

Toutes les chambres bénéficient d'un balcon ou d'un accès de plain-pied à une pelouse.

Une prise de télévision permet d'apporter son appareil.

De même, il est possible d'apporter tableaux, miroirs et petits meubles qui vous tiennent à coeur. **Pour des raisons de sécurité, les tapis, le gros mobilier et les appareils de cuisson sont interdits.**

NOTE IMPORTANTE

L'installation dans une chambre donnée ne doit pas être considérée comme totalement définitive. En fonction de l'évolution de l'état de santé ou de dépendance comme en cas de nécessités techniques, un changement de chambre, voire de service, peut être décidé, dans l'intérêt de la personne.

4. Les mardi et jeudi, une liaison gratuite par voiture ou petit car est proposée entre l'établissement et le centre ville de SAINT-CYR-SUR-MER.
5. Un salon de coiffure est ouvert deux fois par semaine.

RESD 002

EHPAD MGEN - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes de SAINT CYR SUR MER - Page 4 sur 5

Route de Marseille CD 559 - 83 270 SAINT CYR SUR MER - Tél : 04 94 26 78 00 - Fax : 04 94 26 78 08

M.G.E.N Action Sanitaire et Sociale, N° 441 921 913, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du code de la mutualité

6. Une fois par semaine, sur rendez-vous, une esthéticienne offre ses services.
7. Une bibliothèque est à disposition. Des spectacles, conférences ou animations de nature diverse sont régulièrement proposés.
8. Vous choisissez librement votre médecin et les autres intervenants paramédicaux (sauf les infirmières). En journée ouvrée, nous disposons en permanence d'un Médecin sur place. Des Infirmières et des Aides-soignantes assurent tous les jours de l'année les soins dont les résidents ont besoin.
9. Vous avez la possibilité de déléguer à l'établissement votre approvisionnement en médicaments. Dans ce cas, l'établissement fait l'acquisition des médicaments pour votre compte auprès de l'officine de son choix.

VI - COMMENT ACCEDER A SAINT-CYR ?

L'établissement est situé en bordure de mer (500 mètres environ à vol d'oiseau) près de la Route Départementale 559 à cheval sur les départements des BOUCHES DU RHONE (13) et du VAR (83).

1) Accès par route :

Par l'autoroute A 50, sortir à SAINT-CYR (sortie n°10), descendre en direction du carrefour giratoire situé sur la Départementale 559. Suivre la direction de LA CIOTAT. Passer un feu tricolore, l'établissement est approximativement à un kilomètre après une grande courbe, à droite de la route.

Position GPS : indiquer impasse Saint Louis qui se situe devant l'EHPAD.

2) Accès par rail : (gare de Saint-Cyr-Les -Lecques-La Cadière)

Depuis MARSEILLE ou TOULON, prendre le Train Express Régional qui s'arrête à SAINT-CYR. Depuis la Gare, distante de 3 km, il est préférable de prendre un taxi.

3) Accès par air :

- 2 aéroports : * MARSEILLE-Provence à Marignane
- * TOULON-Hyères

L'aéroport de MARSEILLE-Provence bénéficie de la meilleure desserte aérienne et d'une plus grande facilité de liaison, bien que plus éloigné que celui de TOULON-Hyères.;

** depuis MARIGNANE*

- soit un taxi jusqu'à SAINT-CYR- SUR- MER (onéreux) ;
- soit la navette MARIGNANE-Marseille qui arrive en gare de MARSEILLE-Saint-Charles :
- là prendre le Train Express Régional MARSEILLE-TOULON qui s'arrête à SAINT-CYR

** depuis HYERES*

- prendre la navette ou un taxi jusqu'à TOULON,
- puis le Train Express Régional TOULON-MARSEILLE qui s'arrête à SAINT-CYR.

RESD 002

EHPAD MGEN - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes de SAINT CYR SUR MER - Page 5 sur 5

Route de Marseille CD 559 - 83 270 SAINT CYR SUR MER - Tél : 04 94 26 78 00 - Fax : 04 94 26 78 08

M.G.E.N Action Sanitaire et Sociale, N° 441 921 913, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du code de la mutualité